

FACTURATION DES SERVICES MUNICIPAUX - JUIN 2026

Pour faire suite aux préconisations de l'Éducation Nationale, certaines familles se sont organisées pendant les journées de vigilance rouge « canicule » pour garder leurs enfants qui n'ont par conséquent pas fréquenté les services municipaux de périscolaire et de restauration scolaire lundi 22, mardi 23 et jeudi 25 juin 2026.

Nous remercions les familles qui ont anticipé leur annulation dans les délais, permettant de limiter le gaspillage alimentaire.

Tenant compte de ces conditions exceptionnelles, les services annulés en dehors des délais habituels ne seront pas facturés pour ces trois journées.



Pour le Maire,
L'Adjointe au Maire déléguée à
l'Enfance et à l'Éducation
Odile SANSON